

Matière: 'Houmach - Rubrique: Sefer Devarim

Paracha: Zot Habéra'ha ch.34 v.1-12 - Thème: La mort de Moïse

Auteur: Eric Smilevitch

Titre: La clôture de l'œuvre



Introduction

La Tora, débordant en tous endroits d'enseignements et de faits inouïs, semble s'achever à la façon d'un roman, dans un concours de détails sans importance: parvenu au sommet du mont Nébo, Moïse contemple la terre d'Israël, puis il meurt; le texte finit en soulignant sa grandeur irremplaçable. Cette impression de faux style épique ne doit pas nous abuser. La mort du grand homme n'est pas dramatique et son récit n'est pas fait pour exciter les sentiments. Rachi rappelle à l'occasion que le peuple fut plus sensible à la mort d'Aron qu'à celle de Moïse.

Comme tout texte de la Tora, celui-ci est destiné à enseigner et à éduquer. La mort du Maître est chose complexe, son récit vise à exposer et à débrouiller une partie de cette situation. En sorte que l'intrigue court selon plusieurs niveaux. Le Talmud développe certains fils, les commentateurs en tirent d'autres. En premier lieu, le texte nous place face à une difficulté logique: puisque Moïse est censé avoir écrit la Tora, comment peut-il raconter sa propre mort, son enterrement, le deuil du peuple, etc.? Qui est l'auteur de ce passage? La réponse à ces questions est une controverse talmudique. Quelle que soit la réponse, la temporalité du texte laisse perplexe.

L'éloge final de Moïse insistant sur le fait qu' "il n'a plus paru, en Israël, un prophète tel que Moïse" produit aussi une distorsion. Curieusement, la phrase est énoncée au passé comme si elle était contemporaine du lecteur et non de la mort de l'auteur. En mettant en relief la singularité de l'enseignement de Moïse, ce passage montre la particularité de l'œuvre qu'il nous légua en héritage. Car il expose les traits pertinents de la nature de la prophétie de Moïse et sa différence avec celle des autres prophètes, antérieurs ou postérieurs à lui. Or, exposer la singularité de la prophétie de Moïse, c'est révéler le cœur même de la Tora.



Notes de
l'enseignant



Le texte étudié

דברים לד' א' – יב'

^א וַיַּעַל מֹשֶׁה מֵעֲרַבְתַּת מוֹאָב אֶל-הַר נְבוֹ רֹאשׁ הַפְּסָגָה אֲשֶׁר עַל-פְּנֵי יְרֵחוֹ וַיִּרְאֶהוּ יְהוָה אֶת-כָּל-הָאָרֶץ אֶת-הַגִּלְעָד עַד-דָּן. ^ב וְאֵת כָּל-נַפְתָּלִי וְאֵת אָרֶץ אַפְרַיִם וּמְנַשֶּׁה וְאֵת כָּל-אָרֶץ יְהוּדָה עַד הַיַּם הָאֲחֵרוֹן. ^ג וְאֶת-הַנְּגֹב וְאֶת-הַכְּפָר בְּקַעַת יְרֵחוֹ עֵיר הַתְּמָרִים עַד-צֶעַר. ^ד וַיֹּאמֶר ה' אֵלָיו זֹאת הָאָרֶץ אֲשֶׁר נִשְׁבַּעְתִּי לְאַבְרָהָם לְיִצְחָק וְלִיעֲקֹב לֵאמֹר לְזָרְעֶךָ אֶתְנַנָּה הָרְאִיתִיךָ בְּעֵינַיִךָ וְשָׂמָה לֹא תַעֲבֹר. ^ה וַיִּמַּת שָׁם מֹשֶׁה עַבְד־ה' בְּאָרֶץ מוֹאָב עַל-פִּי ה'. ^ו וַיִּקְבֹּר אֹתוֹ בְּנֵי בְּאָרֶץ מוֹאָב מִן הַבַּיִת פְּעוֹר וְלֹא-יָדַע אִישׁ אֶת-קְבֻרָתוֹ עַד הַיּוֹם הַזֶּה. ^ז וּמֹשֶׁה בֶן-מֵאָה וְעֶשְׂרִים שָׁנָה בָּמָתוֹ לֹא-כָּהֲתָה עֵינָיו וְלֹא-נָס לַחָה. ^ח וַיִּבְכּוּ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל אֶת-מֹשֶׁה בְּעֲרַבְתַּת מוֹאָב שְׁלֹשִׁים יוֹם וַיִּתְּמוּ יָמָיו בְּכִי אֲבָל מֹשֶׁה. ^ט וַיְהוֹשֶׁעַ בֶּן-נּוּן מֵלֵא רוּחַ חֲכָמָה כִּי-סָמַךְ מֹשֶׁה אֶת-יָדָיו עָלָיו וַיִּשְׁמְעוּ אֵלָיו בְּנֵי-יִשְׂרָאֵל וַיַּעֲשׂוּ כְּאֲשֶׁר צִוָּה ה' אֶת-מֹשֶׁה. ^י וְלֹא-קָם עוֹד בְּיִשְׂרָאֵל כְּמֹשֶׁה אֲשֶׁר יָדְעוּ ה' פְּנִים אֶל-פְּנִים. ^{יא} לְכָל-הָאֲתָת וְהַמוֹפְתִים אֲשֶׁר שָׁלַח ה' לַעֲשׂוֹת בְּאָרֶץ מִצְרַיִם לְפָרְעָה וּלְכָל-עַבְדָּיו וּלְכָל-אֶרְצוֹ. ^{יב} וּלְכָל הַיָּד הַחֲזָקָה וּלְכָל הַמִּוֶּרָא הַגָּדוֹל אֲשֶׁר עָשָׂה מֹשֶׁה לְעֵינֵי כָל-יִשְׂרָאֵל.

Deutéronome 34, 1-12

1 Moïse monta des plaines de Moab vers le mont Nébo, et se tint à la pointe du sommet qui fait face à Jéricho. Et l'Éternel lui montra tout le pays: le Galaad jusqu'à Dan, 2 tout Nephtali, ainsi que le territoire d'Ephraïm et de Manassé, et le territoire entier de Juda jusqu'à la dernière mer; 3 puis le midi, le bassin du Jourdain, la vallée de Jéricho, ville des palmiers, jusqu'à Çoar. 4 L'Éternel lui déclara: C'est là le pays que j'ai promis par serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, en disant: je le donnerai à votre postérité. Je l'ai montré à tes yeux mais tu n'y pénétreras point. 5 C'est là que mourut Moïse, le serviteur de l'Éternel, dans le pays de Moab, sur l'ordre du Seigneur. 6 Il l'ensevelit dans la plaine du pays de Moab qui fait face à Beth-Péor; et nul n'a connu sa sépulture jusqu'à aujourd'hui. 7 Moïse était âgé de cent vingt ans lorsqu'il mourut; son regard ne s'était point terni, et sa vigueur n'était point épuisée. 8 Les enfants d'Israël pleurèrent Moïse, dans les plaines de Moab, pendant trente jours, et terminèrent le temps des pleurs du deuil de Moïse. 9 Or, Josué, fils de Noun, était plein de l'esprit de sagesse, parce que Moïse l'avait investi de son autorité; et les enfants d'Israël lui obéirent et agirent comme l'Éternel l'avait prescrit à Moïse. 10 Mais il n'a plus paru, en Israël, un prophète tel que Moïse, que l'Éternel avait connu face à face, 11 eu égard à tant de miracles et de prodiges que l'Éternel lui donna mission d'opérer en terre d'Égypte, devant Pharaon, ses serviteurs et tout son pays; 12 et eu égard à toute la main puissante et à toute l'immense terreur que Moïse accomplit aux yeux de tout Israël.

[Pentateuque](#)
[Deutéronome ch. 34,](#)
[v. 1 à 12, \(Devarim -](#)
[דברים\)](#)



L'hébreu dans le texte

- **וַיִּרְאֶהוּ ה'**: Selon Ramban, Dieu lui "montra" les plus belles parties du pays, puisque depuis Moab on ne peut apercevoir l'ensemble de ce qu'il vit sans l'intervention d'un miracle. Mais selon Rachi (qui suit scrupuleusement le midrach) la vision que prend Moïse de la terre d'Israël est d'ordre prophétique. Au sens où Dieu dévoila à Moïse l'histoire future des principales parties du pays d'Israël, leur grandeur et leur chute.
- **וַיִּקְבֹּר אֹתוֹ**: La phrase n'a pas de sujet explicite. De là, la question pour tous les commentateurs: qui a enterré Moïse puisqu'il était seul et que nul ne connaît sa sépulture? Rachi rapporte une controverse (*Sifri, Nasso 32*): selon certains, Dieu lui-même l'aurait enterré; selon d'autres, il se serait enterré seul. Cette dernière option est aussi celle d'Ibn Ezra: Moïse se serait enseveli lui-même en s'enfonçant au fond d'une grotte.
- **כִּי-סָמַךְ מֹשֶׁה אֶת-יָדָיו עָלָיו**: littéralement "Moïse lui avait imposé les mains". Il ne s'agit pas d'une expression idiomatique mais bien d'une cérémonie de transfert d'autorité, que l'on voit déjà plus haut dans *Nombres 27, 18 et 22*.



Analyse thématique

1. L'AUTEUR ET LE RECIT DE SA MORT

La section *Zot Habéra'ha* s'ouvre par un rappel du principe fondamental du judaïsme:

דברים לג' ד'

תּוֹרָה צְוָה-לָנוּ מֹשֶׁה מוֹרְשָׁה קְהֵלֶת יַעֲקֹב.

Deutéronome 33, 4

Moïse nous enjoint la Tora, héritage de l'assemblée de Jacob.

[Pentateuque](#)
[Deutéronome ch. 33,](#)
[v. 4, \(Devarim -](#)
[דברים\)](#)

La Tora est "l'enseignement". Et puisque cet enseignement nous a été prescrit par Moïse, il est normal qu'il porte son nom, comme en témoignent les autres textes de la Bible. Et le livre en lequel est consigné cet enseignement est nommé "Tora de Moïse", comme le répète de façon insistante son élève Josué:

יהושע ה' ל' – לג'

ל אִזּ יִבְנֶה יְהוֹשֻׁעַ מִזְבֵּחַ לַיהוָה אֱלֹהֵי יִשְׂרָאֵל בְּהַר עֵיבָל. לֹא כַּאֲשֶׁר צִוָּה מֹשֶׁה עֶבֶד-ה' אֶת-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל כְּכַתּוּב בְּסֵפֶר תּוֹרַת מֹשֶׁה מִזְבֵּחַ אֲבָנִים שְׁלֵמוֹת אֲשֶׁר לֹא-הִנִּיף עָלֵיהֶן בְּרִזָּל וַיַּעֲלוּ עָלָיו עֹלוֹת לַיהוָה וַיִּזְבְּחוּ שְׁלָמִים. לֵב וַיִּכְתֹּב-שָׁם עַל-הָאֲבָנִים אֶת מִשְׁנֵה תּוֹרַת מֹשֶׁה אֲשֶׁר כָּתַב לִפְנֵי בְנֵי יִשְׂרָאֵל.

Josué 8, 30-32

30 Josué bâtit alors un autel à l'Eternel, Dieu d'Israël, sur le mont Hébal, 31 selon ce que Moïse, serviteur de l'Eternel, avait prescrit aux enfants d'Israël, comme il est écrit dans la Tora de Moïse: un autel de pierres brutes, que le fer n'avait jamais touchées. Et l'on y offrit des holocaustes à l'Eternel, et l'on y sacrifia des rémunérateurs. 32 Là, on grava sur les pierres une copie de la Tora de Moïse qu'il avait écrite pour les enfants d'Israël.

Notre passage prolonge l'affirmation initiale de la section: le livre écrit par Moïse se termine par l'évocation de sa mort. En un sens, il est naturel qu'un livre s'achève par la mort de son auteur. Il n'existe, en effet, aucun autre moyen de clore une œuvre. Tant que Moïse était vivant, il exerçait son talent prophétique et il initiait les événements essentiels de la vie du peuple d'Israël. Le récit devait donc se poursuivre. Chaque jour la Tora croissait et se modifiait: ses enseignements augmentaient et se diversifiaient, et l'histoire d'Israël se perpétuait. Le livre de la Tora, écrit par Moïse, ne fut achevé et clos que par sa mort.

Donc la mort de Moïse ne peut exprimer que la clôture de la Tora. Ainsi le requiert la logique de l'œuvre. Mais en quoi la mort de l'auteur fait-elle partie de l'œuvre? Elle ne devrait consister qu'en sa bordure extérieure, et relever de la tradition orale. Le livre devrait s'achever brutalement, tandis qu'une autre voix nous murmurerait à l'oreille que le prophète de Dieu est mort. **Comment la mort de l'auteur devient-elle son "texte"?**

Ce passage, parfaitement représentatif de l'ensemble de la Tora, montre que la notion "d'auteur" n'y a pas cours. De toute façon, le livre nommé couramment "Tora de Moïse" comme on l'a vu, porte aussi le nom de "Tora de l'Eternel" (par exemple, *Exode* 13, 9). Les livres prophétiques mentionnent aussi souvent la "Tora de Dieu" que celle de Moïse. Et il en ressort avec évidence qu'il s'agit de la même œuvre.

[Prophètes Josué ch. 8, v. 30 à 32, \(יהושע - Yehochoua\)](#)

נחמיה ח' א' – יח'

א וַיֵּאָסְפוּ כָּל-הָעָם כָּאִישׁ אֶחָד אֶל-הֶרְחוֹב אֲשֶׁר לִפְנֵי שַׁעַר הַמַּיִם וַיֹּאמְרוּ לְעִזְרָא הַסֹּפֵר לְהַבִּיא אֶת-סֵפֶר תּוֹרַת מֹשֶׁה אֲשֶׁר צִוָּה ה' אֶת יִשְׂרָאֵל. ב וַיָּבִיא עִזְרָא הַכֹּהֵן אֶת-הַתּוֹרָה לִפְנֵי הַקָּהָל מֵאִישׁ וְעַד-אִשָּׁה וְכָל מִבֵּין לְשִׁמְעַת בַּיּוֹם אֶחָד לַחֲדָשׁ הַשְּׁבִיעִי. ג וַיִּקְרָא-בּו לִפְנֵי הֶרְחוֹב אֲשֶׁר לִפְנֵי שַׁעַר-הַמַּיִם מִן-הָאוֹר עַד-מַחְצִית הַיּוֹם נֹגֵד הָאֲנָשִׁים וְהַנְּשִׁים וְהַמְּבִינִים וְאֲזַנֵּי כָל-הָעָם אֶל-סֵפֶר הַתּוֹרָה (. . .) יח וַיִּקְרָא בְּסֵפֶר תּוֹרַת הָאֱלֹקִים יוֹם בַּיּוֹם מִן-הַיּוֹם הָרִאשׁוֹן עַד הַיּוֹם הָאַחֲרוֹן וַיַּעֲשׂוּ-חֵג שְׁבַעַת יָמִים וּבַיּוֹם הַשְּׁמִינִי עֲצָרַת כְּמִשְׁפָּט.

Néhémie 8, 1-18

1 Tout le peuple se réunit ensemble, comme un seul homme, sur la place qui s'étend devant la porte de l'eau. On demanda à Ezra, le scribe, d'apporter le livre de la **Tora de Moïse**, que l'Eternel avait prescrite à Israël. 2 Ezra le prêtre apporta la Tora devant l'assemblée hommes et femmes et quiconque était capable de comprendre le premier jour du septième mois. 3 Il en fit la lecture devant la place qui précède la porte de l'eau, depuis l'aurore jusqu'au milieu de la journée, en présence des hommes, des femmes et de tous ceux qui pouvaient comprendre. Le peuple était tout oreille pour entendre le livre de la Tora (...) 18 Et jour après jour, du premier jour [de la fête] jusqu'au dernier, on lut dans le livre de **la Tora de Dieu**. Ils célébrèrent ainsi la fête durant sept jours, et le huitième jour, ce fut une solennité de clôture, conformément à la règle.

Toutefois, affirmer que cette œuvre serait celle de Moïse se comprend aisément. Tandis que parler de Dieu comme un auteur est une notion plus difficile. A tort ou à raison, on conçoit qu'un homme puisse enfermer un enseignement, dit le "sien" — quels que soient ses multiples et inévitables emprunts à autrui, et pourquoi pas à Dieu — dans une œuvre écrite portant son nom. Voilà ce que, *grosso modo*, on appelle un "auteur". Mais affirmer que, du livre dont tous reconnaissent qu'il fut écrit par l'homme nommé Moïse, Dieu est "l'auteur" est une notion complexe.

Veut-on dire simplement que Dieu était la source de son inspiration? Or, nous savons tous distinguer un auteur d'un inspirateur. Selon cette possibilité, l'expression "Tora de Dieu" n'a pas le même sens que l'expression "Tora de Moïse". Ou bien veut-on dire que Dieu dictait à Moïse les mots écrits et que Moïse ne fut donc que son "scribe", et non le véritable auteur de la Tora? En ce dernier sens, toutefois, il paraît peu justifié de nommer aussi souvent ce livre la "Tora de Moïse", c'est-à-dire son enseignement, puisqu'il n'y était pour rien. Pourtant, le passage relatant la mort de Moïse, et qui s'intègre sans aucune solution de continuité dans la trame du texte, laisse entendre sans ambiguïté qu'un autre que lui parle et écrit dans ce livre.

Tel est le sujet de la controverse rapportée par Rachi au sujet du récit de la mort de Moïse:

[Hagiographes](#)
[Néhémie ch. 8, v. 1 à 18.](#) (Néhémie - נחמיה)

רש"י דברים פרק לד פסוק ה

וימת שם משה: אפשר משה מת וכתב וימת שם משה? אלא עד כאן כתב משה, מכאן ואילך כתב יהושע. ר' מאיר אומר אפשר ספר התורה חסר כלום, והוא אומר (לעיל לא, כו) לקוח את ספר התורה הזה? אלא הקב"ה אומר ומשה כותב בדמע.

Rachi

"C'est là que mourut Moïse": se peut-il que Moïse soit mort et qu'il écrive "c'est là que mourut Moïse"? En réalité, jusque là c'est Moïse qui écrivait, et ensuite ce fut le tour de Josué. Rabi Méir déclara: Le livre de la Tora pouvait-il être incomplet, alors que Moïse déclara: "Prenez ce livre de la Tora et déposez-le à côté de l'arche d'alliance de l'Éternel, votre Dieu; il y restera comme un témoin, etc." (31, 26)? En réalité, l'Unique, qui est providentiel, lui parlait et Moïse écrivait avec les larmes (*Baba Batra* 15 a).

Rachi

Rabbi Chelomo Ben Yits'haq,
Né à Troyes en 1040, mort à Troyes en 1105.

Le plus éminent commentateur de la Tora et du Talmud. Chef et modèle de l'École française (10ème au 14ème siècle). Il suit le plus généralement le sens littéral, mais cite souvent le Midrach.

Soit Josué a remplacé son maître pour écrire les derniers versets qui terminent son œuvre; soit la source d'inspiration de Moïse est devenue, par une nécessité brutale, l'auteur véritable, reléguant Moïse au rang de scribe. Dans les deux cas, il se serait donc produit ici une rupture. Pourtant, dans le texte, aucune marque n'atteste de cette coupure. Tout, au contraire, dans le déploiement et le style, suggère une continuité. **Comme si l'écriture de la Tora pouvait rester entière et inchangée, alors que son auteur change.**

Le problème rebondit dans le livre de Josué, comme de naturel. Cette fois, il est dit clairement que Josué écrivit la Tora de Dieu ... alors qu'il semble s'agir de son propre livre.

יהושע כד' כה' – כו'

כה ויכרת יהושע ברית לעם ביום ההוא וישם לו חק ומשפט בשכם. כו ויכתב יהושע את-הדברים האלה בספר תורת אלקים ויקח אבן גדולה ויקימה שם תחת האלה אשר במקדש יהוה.

Josué 24, 25-26

25 En ce jour même, Josué établit un pacte avec le peuple, et lui imposa une loi et des statuts à Sichem. 26 Puis Josué écrivit ces choses dans le livre de la Tora de Dieu; il prit aussi une grande pierre qu'il dressa en ce lieu, sous le chêne qui était dans le lieu consacré à l'Éternel.

[Prophètes Josué ch. 24, v. 25 à 26, \(יהושע - Yehochoua\)](#)

Ce passage suscite une controverse symétrique à celle que Rachi a rapportée. Il faut savoir cette fois si le livre intitulé "Tora de Dieu" est le livre de la Tora de Moïse, ou bien si cette désignation peut aussi s'appliquer, pour des raisons précises, au livre de Josué.

Celui qui, plus haut, considérait que les huit derniers versets de la Tora furent écrits par Josué, voit dans ce passage la trace scripturaire de cette intervention. Tandis que celui qui considérait que ces huit versets furent écrits sous la dictée divine, doit appliquer l'expression "Tora de Dieu" au propre livre de Josué, et s'en expliquer.

מסכת מכות יא' א'

(יהושוע כד) ויכתוב יהושע את הדברים האלה בספר תורת אלהים פליגי בה ר' יהודה ור' נחמיה, חד אומר שמנה פסוקים וחד אומר ערי מקלט. בשלמא למ"ד ח' פסוקים היינו דכתיב בספר תורת אלהים אלא למ"ד ערי מקלט מאי בספר תורת אלהים? ה"ק ויכתוב יהושע בספרו את הדברים האלה הכתובים בספר תורת אלהים.

Traité Makot 11 a

"Puis Josué écrivit ces choses dans le livre de la Tora de Dieu" (Josué 24, 26): Rabi Juda et Rabi Néhémie sont en controverse au sujet de l'interprétation de ce texte. L'un déclare que les "choses" en question sont les huit versets, l'autre qu'il s'agit des cités d'asile [désignées par Josué]. L'interprétation de celui qui déclare qu'il s'agit des huit versets paraît naturelle, c'est pour cela que le texte stipule qu'il les écrivit "dans le livre de la Tora de Dieu". Mais selon celui qui déclare qu'il s'agit des cités d'asile, pourquoi dire qu'il l'écrivit "dans le livre de la Tora de Dieu"? Voilà ce que veut dire ce verset: Josué écrivit dans son livre les choses mêmes qui sont déjà écrites dans le livre de la Tora de Dieu.

Puisque la désignation des cités d'asile est un précepte de la Tora, en prescrivant aux enfants d'Israël de désigner ces cités, et en rapportant à la fois cette prescription et son application dans son propre livre (chap. 20), Josué a écrit à son tour une partie du "livre de la Tora de Dieu". Il n'est pas nécessaire qu'il intervienne dans le livre de Moïse, son œuvre propre porte en partie ce nom, parce qu'elle croise le dire même de la Tora.

Tandis que selon l'autre interprétation, les œuvres écrites de Moïse et de Josué répondent l'une de l'autre: la trace scripturaire de l'intervention de Josué ne figure pas dans le livre de Moïse, mais dans le sien propre. Le second rend compte du précédent. On comprend naturellement que les choses ne peuvent s'arrêter là. Car le livre de Josué raconte aussi la mort de ce dernier. La même loi de soustraction est appliquée par le Talmud (traité *Baba Batra* 15 a) aux autres livres prophétiques qui témoignent du décès de leur auteur.

Qui a écrit, en effet, à la fin du livre de Josué (24, 29-30): "Après ces événements, Josué, fils de Noun, serviteur de l'Eternel, mourut âgé de cent dix ans. On l'ensevelit dans les limites de sa possession, à Timnath-Sérah, dans la montagne d'Ephraïm, au nord du mont Gaach, etc."? Le Talmud répond que c'est le pontife Eléazar, puis finalement que ce fut Phinéas, son fils. Pour la même raison, qui a achevé le livre de Samuel? Ce furent Gad le voyant et Nathan le prophète. Comme s'il incombait aux élèves de raconter la mort du maître, génération après génération, et de clore ainsi par eux-mêmes son enseignement. Car dans tous les cas, il faut une coupure explicite stipulant de façon univoque et définitive que le maître est mort, et que son œuvre écrite est son héritage.

Mais si, en revanche, la mort de Moïse fut dite par Dieu, et que Moïse ne fut que l'instrument de son inscription, alors ce récit n'a rien de commun avec ceux qui figurent dans les livres des prophètes ultérieurs. Bien avant le mont Nébo, lorsque Moïse écrivit la Tora à destination d'Israël, alors qu'il était vivant, c'est le propre maître de Moïse qui lui imposa cet exercice d'écriture torturant: inscrire sa propre mort et clore sans appel l'enseignement divin.

2. LA SINGULARITE DE LA PROPHETIE DE MOÏSE

La nécessité de conclure explicitement l'enseignement divin, d'arrêter l'enseignement de la Tora, de l'enclorre et de le "fixer", est aussi l'enjeu sous-jacent de la suite du passage. L'insistance sur la singularité de Moïse et le caractère exceptionnel de sa prophétie prennent dans ce contexte une signification déterminante. Le fait qu' "il n'a plus paru, en Israël, un prophète tel que Moïse" (V.10) exprime l'irréductibilité de sa prophétie, en ce sens qu'elle ne peut plus être répétée. Ce qui a été montré et enseigné par Moïse restera à tout jamais singulier.

Il y eut pourtant beaucoup d'autres prophètes en Israël, et rien n'interdit qu'il en existe encore dans l'avenir. Mais leur prophétie ne peut prétendre atteindre le degré de perfection, d'élévation et de proximité avec Dieu que celle de Moïse. Aucune prophétie ne peut rivaliser avec l'enseignement de la Tora et le remettre en question. Tout comme Moïse domine l'ensemble des autres prophètes — et il est nommé pour cette raison leur "père" et leur "maître" — son enseignement domine le leur.

C'est pourquoi la Tora énonce les trois aspects par lesquels la prophétie de Moïse domine celle des autres: "il n'a plus paru, en Israël, un prophète tel que Moïse":

1. "que l'Eternel avait connu face à face"
2. "eu égard à tant de miracles et de prodiges que l'Eternel lui donna mission d'opérer en terre d'Egypte, devant Pharaon, ses serviteurs et tout son pays"
3. "et eu égard à toute la main puissante et à toute l'immense terreur que Moïse accomplit aux yeux de tout Israël".

Que signifie l'expression "connaître face à face"? Pour Rachi, elle exprime la familiarité et la proximité:

רש"י דברים פרק לד פסוק י

אשר ידעו ה' פנים אל פנים: שהיה לבו גס בו ומדבר אליו בכל עת שרוצה, כענין שנאמר (שמות לב, ל) ועתה אעלה אל ה', (במדבר ט, ח) עמדו ואשמעה מה יצווה ה' לכם.

Rachi

"Que l'Eternel avait connu face à face": il était habitué à Moïse et celui-ci conversait avec lui à chaque fois qu'il le désirait, au sens où il est dit: "Vous avez commis une faute immense, et maintenant je monterai vers l'Eternel, peut-être obtiendrais-je votre pardon" (*Exode* 32, 30), et "Attendez là et j'écouterai ce que l'Eternel vous ordonnera" (*Nombres* 9, 8).

Dieu connaissait Moïse, et il le connaissait si bien que celui-ci était son intime et pouvait parler librement et à tout moment devant lui. Contrairement aux autres prophètes, qui ne parlent que lorsqu'ils y sont invités, Moïse pouvait intervenir et plaider à sa convenance la cause d'Israël. Rambam interprète cette expression en un autre sens: la familiarité explicite dans l'expression signifie que **Moïse fut le seul prophète de Dieu au sens plein du terme**. Car lui seul reçut directement sa prophétie de Dieu et non d'un intermédiaire. Contrairement aux autres prophètes qui ne sont pas inspirés directement par l'Éternel mais par un ange.

Guide des Egarés 1, 37

C'est selon cette signification qu'il a été dit: "Et l'Éternel parla à Moïse face à face" (*Exode 35, 11*), ce qui veut dire: "en présence l'un de l'autre", sans intermédiaire, comme il est dit ailleurs: "Viens, voyons--nous en face" (*II Rois 14, 8*); et comme on a dit encore: "Le Nom vous parla face à face" (*Deutéronome 5, 4*), ce que, dans un autre endroit, on a clairement exprimé ainsi: "Vous entendiez un son de paroles, mais vous ne voyiez aucune figure; il n'y avait rien qu'une voix" (*4, 12*); et c'est là ce qu'on a appelé "face à face". De même par les mots: "Et l'Éternel parla à Moïse face à face", on n'a exprimé que ce qui est dit ailleurs sur la manière dont Dieu lui parlait: "Il entendait la voix qui lui parlait" (*Nombres 7, 89*). Ainsi il est clair pour toi que par "face à face" on veut indiquer que Moïse entendait la voix divine sans l'intermédiaire d'un ange.

Rambam

Rabi Moché ben Maïmon (1138 – 1204). Le plus grand codificateur du Talmud et l'un des plus grands penseurs du judaïsme, notamment à travers son "guide des égarés". S'il ne fait pas un commentaire systématique de la Torah, son œuvre est emplie de références aux versets bibliques. Il suit le sens littéral qui s'accorde avec la raison.

Le texte de la Tora est, en effet, très explicite sur le fait que la prophétie de Moïse est essentiellement différente de celle des autres prophètes, pour la raison que sa source est différente et exclusive. Au point que le nom de "prophète", de "prophétie", et de "miracles" ne peut pas être appliqué à Moïse et aux autres "prophètes" dans le même sens, mais seulement dans un sens "amphibologique". Cela signifie que le sens général que l'on donne à ces termes ne vaut que pour les autres prophètes. S'agissant de Moïse, ces mots sont employés par comparaison, par ressemblance, bien qu'ils ne désignent aucune communauté réelle: ni le contenu ni la source d'inspiration de la prophétie de Moïse ne sont de même nature que le contenu et la source de la prophétie des autres prophètes de la Bible; ni les miracles de Moïse ne sont du même ordre que ceux des autres prophètes. Car c'est l'Éternel qui inspire Moïse et qui accomplit des miracles à travers lui, tandis que seul un ange inspire les autres prophètes et accomplit des prodiges en leur faveur.

Guide des Egarés 2, 35

En effet, selon moi, ce n'est que par amphibologie, que le nom de "prophète" s'applique à la fois à Moïse et aux autres; et il en est de même, selon moi, de ses miracles et de ceux des autres. Car ses miracles ne sont pas de la même catégorie que ceux des autres prophètes. La preuve tirée du texte de la Tora qui montre que sa prophétie était distincte de celle de tous ses prédécesseurs, est contenue dans ces mots: "J'apparus à Abraham..., mais je ne me suis pas fait connaître à eux par mon nom d'Éternel" (*Exode 6, 3*); car on nous a fait savoir par là que sa perception de Dieu n'était point semblable à celle des patriarches, mais plus grande; ni à plus forte raison semblable à celle des autres prophètes antérieurs. Quant au fait que sa prophétie était foncièrement différente de celle de tous ses successeurs, c'est ce qui a été dit sous forme de simple assertion: "il n'a plus paru, en Israël, un prophète tel que Moïse, que l'Éternel avait connu face à face" (V. 10). Par là, on affirme clairement que sa perception de Dieu était distincte de la perception de tous ceux qui devaient lui succéder parmi les Israélites – lesquels furent pourtant "un royaume de prêtres et un peuple saint" (*Exode 19, 6*), "et au milieu desquels était l'Éternel" (*Nombres 16, 3*) – et, à plus forte raison, parmi les autres nations.

Sur le fond, il y a donc autant de différence entre la prophétie de Moïse et celle des autres prophètes qu'entre l'Éternel et un des ses anges; c'est-à-dire entre la Cause de tout, perfection immuable et éternelle, et une de ses créatures aussi parfaite soit-elle. Ce qui explique que la force des miracles accomplis par Moïse dépassait celle de tout autre prophète. Non simplement parce que ceux-ci bouleversaient davantage l'ordre naturel, mais parce que leur objectivité était incontestée et incontestable.

Rabi Moïse ben
Maïmon

Guide des Egarés 2, 35

Ce qui distingue généralement ses miracles de ceux de tout autre prophète quel qu'il soit, c'est que tous les miracles que faisaient les prophètes, ou qui étaient faits en leur faveur, n'étaient connus que de quelques personnes, comme par exemple les miracles d'Élie et d'Élisée; ne vois-tu pas que le roi d'Israël s'en informe, et demande à Guéhazi de les lui faire connaître, comme il est dit: "Raconte-moi donc toutes les grandes choses qu'Élisée a faites; et il raconta... Et Guéhazi dit: Mon Seigneur, le Roi, voici cette femme et voici son fils qu'Élisée a rappelé à la vie" (II *Rois* 8, 4-5). Il en est ainsi des miracles de tout prophète, à l'exception de Moïse, notre maître; c'est pourquoi l'Écriture déclare au sujet de ce dernier, également sous forme de simple assertion, qu'il ne se présentera jamais de prophète qui fera des miracles publiquement, devant l'ami et l'adversaire, comme a fait Moïse. C'est là ce qui est dit: "Mais il n'a plus paru, en Israël, un prophète tel que Moïse (...) eu égard à tant de miracles et de prodiges que l'Éternel lui donna mission d'opérer en terre d'Égypte, devant Pharaon, ses serviteurs et tout son pays (...) et aux yeux de tout Israël" (V. 10-12). Le texte a donc ici lié ensemble et réuni à la fois les deux choses: qu'il ne paraîtra plus de prophète qui aura la même perception de Dieu que lui, ni qui fera ce qu'il a fait. Ensuite on déclare que ces miracles furent faits "devant Pharaon, tous ses serviteurs et tout son pays", ses adversaires, comme aussi en présence de tous les Israélites, ses partisans: "aux yeux de tout Israël"; c'est là une chose qui n'avait eu lieu chez aucun prophète avant lui, et sa prédiction véridique a annoncé d'avance que cela n'aurait lieu chez aucun autre.

Rabi Moïse ben
Maïmon

La force des miracles, en effet, n'est pas de changer l'ordre du monde, mais de convaincre les hommes de la vérité et de la réalité de la prophétie. A cet égard, la publicité immense des miracles accomplis par Moïse en Égypte et dans le désert leur donnait un degré d'objectivité jamais atteint par aucun prophète antérieur ou postérieur. Car tous, amis et ennemis, pouvaient constater la réalité de la prophétie à chaque fois que Moïse annonçait publiquement "demain il se produira tel ou tel événement extraordinaire", et que le prodige avait lieu tel qu'il l'avait annoncé.

Toutes ces caractéristiques de la prophétie de Moïse convergent vers le même point: Moïse seul est le prophète de la Loi, le Législateur. Tandis que les prophètes antérieurs n'enseignaient pas encore la Loi. Même les patriarches ne commandaient qu'à leurs proches et à leur famille. Seul Moïse commanda la Loi à tout un peuple. Quant aux prophètes postérieurs à lui, leur tâche ne fut pas de légiférer mais de rappeler Israël à la vraie Loi, lorsqu'ils la trahissaient.

Guide des Egarés 2, 39

C'est uniquement cette perception de Dieu particulière à Moïse qui a eu pour conséquence nécessaire de nous appeler à la Loi. En effet, un appel semblable à celui que nous fit Moïse n'avait jamais été fait par aucun de ceux que nous connaissons, depuis Adam jusqu'à lui, et il n'a pas été fait non plus d'appel semblable après lui, par aucun de nos prophètes. De même, c'est un principe fondamental de notre loi qu'il n'y en aura jamais d'autre; c'est pourquoi, selon notre opinion, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais qu'une seule Loi, celle de Moïse, notre maître. En voici une (plus ample) explication, d'après ce qui a été dit expressément dans les livres prophétiques et ce qui se trouve dans les traditions. C'est que, de tous les prophètes qui précédèrent Moïse, notre maître, tels que les patriarches, Sem, Eber, Noé, Méthuselah et Hénoch, aucun n'a jamais dit à une classe d'hommes: "Dieu m'a envoyé vers vous et m'a ordonné de vous dire telle et telle chose; il vous défend de faire telle chose et vous ordonne de faire telle autre." C'est là une chose qui n'est attestée par aucun texte du Pentateuque et qu'aucune tradition vraie ne rapporte

Auparavant, au temps des patriarches, la Loi n'existait pas. Le prophète qui avait découvert une vérité divine s'attachait à l'enseigner aux hommes et les incitait à la suivre. La *mitsva* existait, l'injonction, le précepte ou le commandement; mais elle conservait essentiellement un sens moral. C'est pourquoi elle ne s'adressait qu'à ceux qui acceptaient d'être ainsi commandé. Tandis qu'avec Moïse, la *mitsva* devient Loi: elle s'adresse et commande à tous.

Rabi Moïse ben
Maïmon

Guide des Egarés 2, 39

Si quelqu'un d'entre eux était plus fortement inspiré, comme, par exemple, Abraham, il rassemblait les hommes et les appelait, par la voie de l'enseignement et de la direction, à la vérité qu'il avait perçue lui-même. C'est ainsi qu'Abraham instruisait les hommes, leur montrant, par des preuves spéculatives, que l'univers n'avait qu'un seul Dieu, que c'était lui qui avait créé tout ce qui est en dehors de lui, et qu'il ne fallait point adorer ces figures (des astres), ni aucune des choses créées. C'est là ce qu'il inculquait aux hommes, les attirant par de beaux discours et par la bienveillance; mais jamais il ne leur disait: "Dieu m'a envoyé vers vous et m'a ordonné ou défendu telle ou telle chose". Cela est si vrai que, lorsque la circoncision lui fut ordonnée, pour lui, ses enfants et ceux qui lui appartenaient, il les circoncit, mais n'invita point les autres hommes, par un appel prophétique, à en faire autant. Ne vois-tu pas que le texte de l'Écriture dit à son égard: "Car je l'ai distingué pour qu'il prescrive à ses fils et à sa maison après lui d'observer la voie de l'Éternel" (*Genèse 18, 19*)? D'où il résulte clairement qu'il procédait seulement par voie de prescription; et c'est sous la même forme qu'Isaac, Jacob, Lévi, Kehath et Amram adressaient leurs appels aux hommes. Tu trouves de même que les docteurs, en parlant des prophètes antérieurs à Moïse, disent: "Le tribunal d'Eber, le tribunal de Méthusélah, l'école de Méthusélah"; car tous ces prophètes ne faisaient qu'instruire les hommes, au titre de précepteurs, d'instituteurs et de guides, mais ne disaient jamais: "L'Éternel m'a dit: Parle aux fils d'un tel". Voilà comment la chose se passa avant Moïse, notre maître. Quant à Moïse, tu sais ce qui lui fut dit et ce qu'il a dit, et (tu connais) cette parole que lui adressa tout le peuple: "Aujourd'hui nous avons vu que Dieu parle à un homme, etc." (*Deutéronome 5, 21*).

Quant aux prophètes postérieurs à Moïse, ils reprennent la voie suivie par le patriarche pour enjoindre les enfants d'Israël de toute époque à respecter leur engagement, à ne pas abuser ni trahir la vérité de la Loi sous la force des coutumes, des habitudes, des pressions sociales et des appétits politiques :

Guide des Egarés 2, 39

Quant à tous ceux de nos prophètes qui vinrent après Moïse, notre maître, tu sais de quelle manière ils s'expriment dans toutes leurs relations et qu'ils se présentent comme des prédicateurs qui invitent les hommes à suivre la loi de Moïse, menaçant ceux qui s'y montreraient rebelles et faisant des promesses à ceux qui s'efforceraient de la suivre.

Rabi Moïse ben
Maïmon

Rabi Moïse ben
Maïmon



Pistes de réflexions et débats

1. A propos des huit versets de la fin de la Tora relatant la mort de Moïse : bien qu'aucune trace dans l'écriture n'atteste d'une rupture dans le livre, le Talmud indique que la lecture de ce passage en public se fait différemment, quel que soit l'avis des sages sur l'auteur de ces derniers versets. Voici ce qu'écrivit Rambam à ce sujet dans les *Hil'hot Téfila* 13, 6:

שמונה פסוקין שבסוף התורה, מותר לקרות אותן בבית הכנסת בפחות מעשרה. אף על פי שהכל תורה ומפי משה מפי הגבורה הן, הואיל ומשמען שהן אחר מיתת משה, הרי נשתנו. ולפיכך מותר ליחיד לקרות אותן.

Les huit versets à la fin de la Tora, il est permis de les lire à la Synagogue même lorsqu'il y a moins de dix personnes présentes. Bien que tous les versets soient la Tora et qu'ils proviennent de la bouche de Moïse qui les reçut de la bouche de la Rigueur, puisqu'il ressort d'eux qu'ils sont postérieurs à la mort de Moïse, ils sont différents. En conséquence, il est permis à un seul de les lire.

2. L'endroit de la mort de Moïse n'est pas celui de sa sépulture. Il est dit en effet que "Moïse monta des plaines de Moab vers le mont Nébo, et se tint à la pointe du sommet qui fait face à Jéricho (...) C'est là que mourut Moïse" (V. 1-5). Et au verset suivant, "Il l'ensevelit dans la plaine du pays de Moab qui fait face à Beth-Péor" (V. 6). Son corps aurait donc été déplacé. Sforno fait remarquer que cette différence est problématique pour celui qui considère que Moïse se serait enterré lui-même (voir par exemple Ibn Ezra cité plus haut, dans la partie vocabulaire). Car il faudrait alors attribuer cette opération de transfert à son "âme immatérielle".
3. En réalité, dans son commentaire du verset 6, Ibn Ezra identifie absolument et explicitement la "pointe du sommet du mont Nébo" avec la "plaine du pays de Moab", comme semble l'indiquer explicitement le verset de *Nombres* 21, 20:

וּמַבְמוֹת הַגֵּיא אֲשֶׁר בְּשֵׂדֵה מוֹאָב רֹאשׁ הַפְּסָגָה וְנִשְׁקָפָה עַל-פְּנֵי הַיְשִׁימֹן.

Dans ce cas, le mot גֵּיא qui désigne en général une surface plane, et de là "une plaine", désignerait plutôt ici "un plateau". Rachi sur *Nombres* 21, 20 admet aussi que les termes

בְּשֵׂדֵה מוֹאָב et רֹאשׁ הַפְּסָגָה désignent le même endroit.

4. A propos de l'expression "que l'Éternel avait connu face à face", Ramban rapporte le commentaire de Rachi et exprime son désaccord. Rachi expliquait que cette expression signifiait un grand degré de familiarité et d'habitude, permettant à Moïse de prendre la parole à chaque fois qu'il le souhaitait. Ramban rétorque:

רמב"ן דברים פרק לד פסוק י

ואיננו נכון כי היה אומר אשר ידע את השם פנים אל פנים. אבל הוא מלשון ואדעך בשם (שמות לג יז), ואתה אמרת ידעתך בשם (שם פסוק יב), יאמר שלא קם נביא עוד בישראל כמשה אשר גדלו השם להיות אליו פנים אל פנים בדבור. . .

ועל דרך האמת שידעו השם פנים אל פנים לדבקה בו בעת שתבוא הרוח במשה רבנו, וכן היה בעת מתן תורה אבל לא השיגו הם אלא לקול מתוך האש. והנה באר שכל נבואותיו של משה כיום מתן תורה, ושאר הנביאים הייתה עליהם יד ה' והבן זה.

Ramban sur Deutéronome 34,10

Cette explication est fautive, car il aurait dû être écrit "qui connaissait l'Eternel face à face" [et non que l'Eternel connaissait]. Mais cette expression veut dire que Dieu l'avait rendu célèbre (cf. Exode 33, 17 et 12), en disant qu'il n'a plus paru de prophète comparable à Moïse en Israël, que Dieu avait élevé vers lui afin qu'il se tienne "face à face" avec lui dans la parole...

Selon la démarche authentique, ces mots expriment la conjonction de Moïse [avec la Che'hina] au moment où le souffle prophétique le saisissait. Il en fut ainsi pour tout le peuple au moment du don de la Tora, mais eux ne perçurent qu'une voix parlant à travers le feu (cf. Deutéronome 4, 2, et passim). La Tora explique ici que toutes les prophéties de Moïse étaient du même ordre que celle du jour où la Tora fut donnée, tandis que les autres prophètes, seule la main de l'Eternel les touchait, comprends cela.

5. Voici les explications de Rachi à propos des expressions caractérisant la prophétie de Moïse en présence d'Israël:

רש"י דברים פרק לד פסוק יב

ולכל היד החזקה: שקבל את התורה בלוחות בידינו.

ולכל המורא הגדול: נסים וגבורות שבמדבר הגדול והנורא.

לעיני כל ישראל: שנשאו לבו לשבור הלוחות לעיניהם, שנאמר (לעיל ט, יז) ואשברם לעיניכם, והסכימה דעת הקב"ה לדעתו, שנאמר (שמות לד, א) אשר שברת, יישר כחך ששברת.

Rachi sur Deutéronome 34,12

"Et eu égard à toute la main puissante": car il reçut la Tora par des tables dans ses mains.

"Et à toute l'immense terreur": ce sont les miracles et les hauts-faits qui se produisirent dans le désert immense et terrifiant (cf. *Deutéronome* 1, 19).

"Que Moïse accomplit aux yeux de tout Israël": car il a eu le courage de briser les tables de la loi sous leurs yeux, selon les mots: "Et je les brisai sous vos yeux" (*Deutéronome* 9, 17). Et l'Unique, qui est providentiel, acquiesça à son geste comme il est dit: "... les premières tables que tu as brisées (achèr chibarta)" (*Exode* 34, 1) – que tu as bien fait (yeyachèr kor'ha) de briser (cf. traité *Chabat* 87 b).

➤ Selon Rachi, la "puissance" inimitable de Moïse fut d'avoir non seulement reçu la Loi mais d'avoir su aussi la "briser" quand il le fallait.

6. La fin de notre passage a donné lieu à une interprétation exceptionnelle du Sifré sur cette section. Il est dit en effet qu' "il n'a plus paru, en Israël, un prophète tel que Moïse". Le verset est pris à la lettre par le midrach: les mots "en Israël" sont une restriction. On en déduit qu'il peut exister d'autres prophètes comparables à Moché parmi les peuples du monde:

ספרי דברים וזאת לד (שנ"ז, י)
ולא קם נביא עוד בישראל כמשה: בישראל לא קם אבל באומות
העולם קם, ואיזה זה בלעם בן בעור.

Sifré Zot HaBera'ha 34

"En Israël, il ne s'en paru pas d'autre, mais parmi les peuples du monde, il en est paru; et qui donc? Bilâm fils de Béor".

7. Les différences entre la prophétie de Moïse et celle des autres prophètes sont énumérées en détail par Rambam dans le *Michné Tora* 7, 6. Elles sont discutées par Crescas dans le *Or Hachem*, deuxième discours, quatrième section, chap.3 et dans le troisième discours, sixième section.



Conclusion

A tout bien considérer, l'un de énoncés les plus étrange de la fin de la Tora est l'ignorance affirmée de l'endroit de la tombe de Moïse. Pourquoi ce fait d'abord, et ensuite pourquoi en faire l'objet d'une affirmation? Il est écrit "et nul n'a connu sa sépulture jusqu'à aujourd'hui" (V. 6). Pour rendre compte de la temporalité de cet "aujourd'hui", Ibn Ezra reprend l'explication selon laquelle Josué écrivit ces lignes; et peut-être, ajoute-t-il, les écrivit-il à la fin de sa vie. On a vu, cependant, qu'une autre interprétation est possible et que ces versets auraient pu être écrits par Moïse sous la dictée de Dieu. Et, de toute façon, il est plus juste, selon la logique de l'étude, de considérer cet "aujourd'hui" comme le nôtre, ainsi que l'invite en général le midrach.

En d'autres termes, aujourd'hui encore cette tombe se dérobe; aujourd'hui encore nul ne la connaît. 'Hizkouni explique que c'est afin que nul ne soit enterré auprès de lui, et

aussi afin que les nécromanciens ne viennent pas interroger ses ossements. Pour qui connaît les mœurs juives, le fait d'être enterré auprès d'un grand homme est un honneur sévèrement disputé entre les morts. Qui ne rêve d'être enterré auprès d'un saint, et d'être ainsi associé *post mortem* à sa grandeur et à sa sainteté? Or, il aurait été assez odieux pour "le plus humble des hommes" de servir de piédestal aux désirs de grandeurs de ses lointains élèves.

Les nécromanciens, ceux qui interrogent les ossements, auraient eu aussi la partie belle si cette tombe ne leur échappait pas radicalement. Certes, il n'existe plus de nécromanciens de nos jours, mais il existe maintes personnes et pratiques dont l'art est d'interroger les vieux bouts d'os. Moïse ne sera donc l'objet d'aucune forme d'archéologie. **Littéralement, de lui, il ne reste rien que son œuvre**, ce dont tous ses lointains élèves se réjouissent.

Tout cela, cependant, reste très en deçà de l'affirmation autrement stupéfiante de la tradition. On rapporte, en effet, dans le traité *Avot* que la tombe de Moïse existe, et qu'elle fut créée par Dieu au dernier moment de la création du monde:

מסכת אבות ה' ו'

עשרה דברים נבראו בין השמשות (. . .) וקבורתו של משה וגו'.

Michna Avot 5, 6

Dix choses furent créées à la croisée du jour et de la nuit (...) la tombe de Moïse, etc.

Cette simple affirmation dépasse de très loin tout ce que nous pouvons dire sur la clôture de l'œuvre et la singularité de la prophétie de Moïse. Elle nous renvoie à la genèse même du monde, inscrivant la personne de Moïse et son enseignement dans le "prodige" de son invention. La tombe de Moïse appartient à l'univers de la Genèse, au même titre que la terre et le ciel, l'homme, et les autres choses citées dans cette michna, telles les tables de la loi ou le premier outil technique. Le "trou" dans lequel est enterré Moïse, explique Rachi, est l'œuvre du Dieu créateur de l'univers.